

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



St Denis, le 23 novembre 2016

**SIGNATURE DU PREMIER CONTRAT D'INTÉRÊT NATIONAL  
DANS LE VAL D'OISE À ARGENTEUIL LE 24 NOVEMBRE À 15H00,  
UNE AMBITION PARTAGÉE POUR LA RÉALISATION DES PROJETS  
D'ENVERGURE MÉTROPOLITAINE INCARNANT LE RENOUVEAU  
D'ARGENTEUIL.**

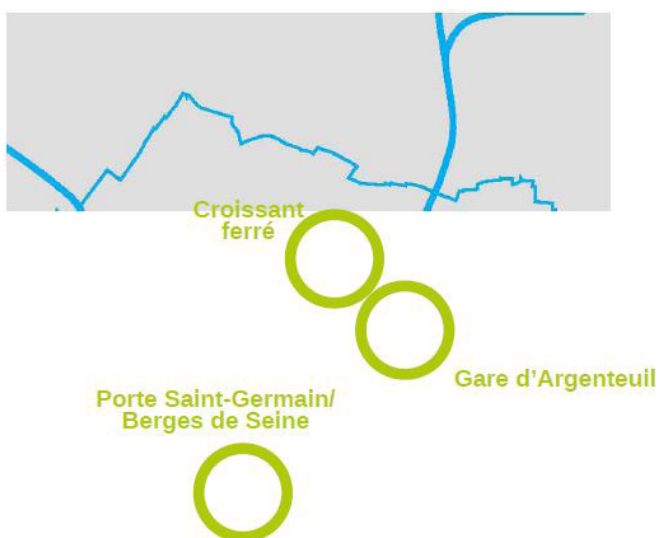


JEAN-YVES LATOURNERIE, PRÉFET DU VAL-D'OISE, ARNAUD BAZIN, PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL-D'OISE, PATRICK OLLIER, PRÉSIDENT DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS, GEORGES MOTHRON, MAIRE D'ARGENTEUIL, BENOIT QUIGNON, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SNCF IMMOBILIER SIGNERONT À 15H00 À LA MAIRIE D'ARGENTEUIL CE PREMIER CONTRAT D'INTÉRÊT NATIONAL POUR LE VAL D'OISE.

## ARGENTEUIL DANS LE GRAND PARIS POUR DES PROJETS URBAINS D'ENVERGURE

Dans le cadre de la poursuite de la dynamique du Grand Paris, l'État a créé avec les contrats d'intérêt national (CIN) un outil opérationnel pragmatique. Les CIN sont destinés à faciliter la réalisation de projets d'aménagement et de logement dont la réussite est conditionnée par la mobilisation de nombreux acteurs.

Le comité interministériel Grand Paris du 15 octobre 2015 a listé une quinzaine de sites susceptibles de bénéficier d'un tel contrat. Dans le Val d'Oise, deux contrats d'intérêt national sont prévus, à Argenteuil - signature le 24 novembre 2016 - et aux franges de la forêt de Pierrelaye dont la finalisation est en cours. Le CIN d'Argenteuil a pour objectifs d'affirmer les ambitions de renouveau de la Ville d'Argenteuil à l'échelle du Grand Paris et de former des partenariats de long terme afin de partager largement ces ambitions qui doivent se concrétiser dans des projets d'envergure.



## AMBITIONS

Ces projets permettront d'améliorer le cadre de vie d'Argenteuil en aménageant de nouveaux quartiers, mais aussi en corrigeant les déséquilibres sociaux et territoriaux constatés, avec l'accueil de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises. Au total, ce sont 2 000 à 3 000 logements et près de 200 000 m<sup>2</sup> de locaux d'activités, accompagnés d'équipements et services, qui pourront se réaliser dans les 10 prochaines années sur des terrains SNCF proches des gares d'Argenteuil, ainsi que sur des friches en tissu urbain mixte du secteur de la Porte Saint-Germain/Berges de Seine.

## PARTENARIATS

Le Contrat est porteur d'une ambition partagée avec un grand nombre d'acteurs qui sont prêts à exercer leurs compétences et mobiliser leurs moyens pour que les projets d'envergure métropolitaine incarnant le renouveau d'Argenteuil se réalisent :

- L'État soutient la Ville pour accompagner la transformation du territoire, notamment en matière de renouvellement urbain, d'habitat et de transport.
- La Région entend apporter son appui aux projets de développement de la Ville pour contribuer à faire émerger un pôle de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation.
- La Métropole du Grand Paris accompagne dès aujourd'hui Argenteuil dans des démarches innovantes en termes de développement économique dans le cadre de l'appel à projet « Inventons la Métropole du Grand Paris ».
- Le Département du Val-d'Oise est également présent aux côtés de la Ville pour mobiliser l'ensemble de ses dispositifs et accompagner la requalification des voiries de desserte pour améliorer les conditions de déplacement.
- Le Groupe SNCF est prêt à mobiliser son foncier afin que s'y développent à proximité de la gare d'Argenteuil des locaux d'activités économiques permettant d'accueillir des laboratoires, des start-up et des industries innovantes, ainsi qu'un nouveau quartier sur le croissant ferré.

La Caisse des Dépôts et Consignations, le STIF, l'Établissement Public Foncier Ile-de-France et l'Établissement Public Territorial Boucle Nord de Seine contribueront également à la mise en oeuvre des objectifs du Contrat.

## PREMIÈRES AVANCÉES DÈS 2017

L'année 2017 va permettre de franchir une étape stratégique, avec la concrétisation des premières décisions concernant la mise en oeuvre des projets opérationnels :

- A l'appui de la concertation et de la validation par le STIF de l'itinéraire du Transport en Commun en site propre reliant le T2 Pont de Bezons à la gare d'Argenteuil, le choix du tracé définitif permettra de définir le schéma de réaménagement des espaces publics accompagnant le développement du secteur de la Porte Saint-Germain/Berges de Seine.
- Mi-2017 seront arrêtées les actions pour engager la requalification du secteur Porte Saint-Germain/Berges de Seine : constituer un cadre de vie attractif, préserver la mixité des fonctions, résorber l'habitat indigne ou encore accompagner la réhabilitation des logements à préserver et le développement d'une offre nouvelle de logements. Ceci permettra de définir le programme d'investissements pouvant bénéficier des aides financières de l'État et de ses agences.
- A proximité de la Gare d'Argenteuil, un investisseur sera désigné à l'issue de l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris », qui engagera la réalisation d'un nouvel immobilier d'entreprise sur des terrains appartenant aujourd'hui au Groupe SNCF et à la Ville.
- Enfin, en 2017, l'État, la Région et le STIF prendront les décisions quant à la poursuite des études et des acquisitions foncières pour l'extension à l'ouest de la deuxième phase de la Tangentielle Nord : d'Épinay-sur-Seine à Sartrouville via les gares d'Argenteuil et du Val d'Argenteuil.

Contact presse SNCF Immobilier

Valerie Arribard

[valerie.arribard@sncf.fr](mailto:valerie.arribard@sncf.fr)

06 89 26 51 91

